

# LE FIL ROUGE

**MANDAT 2022-2026 :  
ÉDITION SPÉCIALE ASC**



**LES ACTIVITÉS SOCIALES PAR LA CGT,  
POUR TOUTES ET TOUS !**





## **04 ÉDITO**

## **05 LE LIEN ENTRE LES ÉLECTIONS CSE ET LE CASI DE PARIS-NORD**

## **06 LE CASI DE PARIS-NORD : DES ASC POUR TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE !**

## **08 DES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES ENRICHIES ET RENOUVELÉES !**

## **09 UNE POLITIQUE D'ACTIVITÉS TOURNÉE VERS LE PLUS GRAND NOMBRE**

## **10 L'ARBRE DE NOËL : CHAQUE ANNÉE UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE**

## **11 LES MILITANTS CGT : LES ARTISANS DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES !**

## **12 LA FILIALISATION MENACE DIRECTEMENT LES ACTIVITÉS SOCIALES !**

## **13 CONSTRUIRE L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC ET DES ACTIVITÉS SOCIALES**

## **14 LES SALARIÉES DU CASI, MAILLON ESSENTIEL DU QUOTIDIEN**



# ÉDITO

## LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : UN DROIT COLLECTIF, UN OUTIL D'ÉMANCIPATION !

Les activités sociales et culturelles (ASC) des cheminotes et des cheminots ne sont ni un privilège ni une faveur accordée par l'employeur. Elles sont le fruit de décennies de luttes menées par la CGT afin de permettre à toutes et tous d'accéder aux vacances, à la culture, au sport, aux loisirs et à l'émancipation.

### Un accord pour préserver des droits communs.

Depuis les réformes ferroviaires qui ont éclaté la SNCF pour préparer son ouverture à la concurrence et sa privatisation progressive, la CGT n'a jamais cessé de défendre ce patrimoine social unique. En obtenant la mutualisation des activités sociales entre les différentes sociétés du groupe, elle a permis de préserver des droits communs malgré la fragmentation de l'entreprise.

### Un véritable levier d'émancipation.



Pour la CGT, les activités sociales ne sont pas une simple offre de loisirs. Elles constituent un véritable levier d'émancipation. Elles permettent de découvrir, d'apprendre, de pratiquer une activité sportive, de partir en vacances, de s'ouvrir à la culture et de vivre des expériences auxquelles beaucoup de cheminotes, de cheminots et de leurs familles ne pourraient accéder sans ce modèle.

Elles contribuent ainsi à réduire les inégalités et à faire de la culture, des vacances et des loisirs un droit pour toutes et tous.

Ces activités sont financées par une dotation correspondant à 1,721 % de la masse salariale, issue des richesses produites par le travail des cheminots. Pour la CGT, cette richesse est collective. Elle n'a pas vocation à être redistribuée individuellement comme un complément de salaire, mais à garantir des droits collectifs au bénéfice de toutes et tous.

Dans un contexte marqué par la stagnation des salaires et la hausse du coût de la vie, certains proposent de transformer cette dotation en redistribution individuelle. Une telle orientation détournerait les activités sociales de leur vocation et offrirait à l'employeur un prétexte pour ne pas répondre aux revendications salariales. Les salaires relèvent de la responsabilité de l'employeur ; les activités sociales ont une autre mission : permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, aux vacances, au sport, aux loisirs et à l'émancipation.

Défendre les activités sociales, c'est aussi défendre le service public ferroviaire, l'emploi, les droits et les salaires. Face à l'éclatement de la SNCF et au morcellement du corps social cheminot, la CGT porte un projet de réunification autour d'un Nouveau Statut du Travail Cheminot (NSTC) garantissant des droits de haut niveau pour l'ensemble des salariés de la branche ferroviaire. Ces combats sont indissociables.

Au CASI Paris-Nord, les élus et militants CGT traduisent chaque jour cet objectif en actes. Ils développent des activités accessibles au plus grand nombre, pensées comme un outil d'émancipation et de progrès social, et non comme un simple produit de consommation.

**Du 19 au 26 novembre 2026, voter massivement pour les listes CGT aux élections professionnelles, c'est choisir de préserver et de développer cette conception des activités sociales.**

Voter CGT, c'est donner à la CGT le mandat de défendre la mutualisation, d'obtenir de nouveaux moyens et de faire vivre des activités sociales au service de l'ensemble des cheminotes, des cheminots et de leurs familles.

# LE LIEN ENTRE LES ÉLECTIONS CSE ET LE CASI DE PARIS-NORD !



Quand on vote aux élections CSE, on ne choisit pas seulement celles et ceux qui défendront nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail.

**On choisit aussi qui portera et développera nos activités sociales.**

Avec la réforme ferroviaire de 2014, la SNCF a été éclatée en trois EPIC, créant de nouveaux périmètres et risquant de fragmenter les droits aux activités sociales.

Face à cette première étape de l'éclatement, la CGT a été à l'initiative de l'accord de 2015 permettant de mutualiser les activités sociales, afin de préserver des droits communs pour les cheminotes, les cheminots et leurs familles.

Puis, à partir de 2018, la mise en place des CSE a profondément modifié l'organisation de la représentation des salariés et multiplié les périmètres. Là encore, la mutualisation des activités sociales a été indispensable pour éviter que chaque CSE fonctionne isolément et que les droits varient d'un établissement à l'autre.

C'est dans cette logique que les CASI permettent de mutualiser les moyens et les activités sur un périmètre géographique cohérent, afin que chacune et chacun puisse bénéficier d'activités sociales au plus près de son lieu de travail et de sa vie.

Aujourd'hui, la filialisation, l'éclatement de la SNCF et les menaces qui pèsent sur le financement des ASC remettent directement en cause cette conception collective des activités sociales.

***Rien n'est jamais définitivement acquis !  
Les droits que nous avons construits doivent être défendus et développés.***

**Le vote aux élections CSE est donc déterminant : en élisant des représentants CGT, nous donnons les moyens de défendre la mutualisation, l'égalité d'accès et le développement des activités sociales pour toutes et tous.**

**À partir du 19 novembre, voter CGT aux élections CSE : c'est aussi choisir le modèle, les moyens et l'avenir de son CASI.**

Depuis l'éclatement de la SNCF et la création de multiples CSE, la question de la mutualisation des activités sociales est devenue essentielle pour éviter que les cheminotes et les cheminots aient des droits différents selon leur entreprise ou leur établissement.

Le rôle des élus est donc déterminant : ils participent aux décisions concernant les activités sociales, leur financement, leur développement et leur accessibilité.

À Paris-Nord, les élus CGT ont notamment porté et développé de nombreuses activités pour les cheminots et leurs familles. Ainsi, 99 % des ASC proposées avaient été portées, construites et mises en œuvre par les élus CGT.

Choisir la CGT, c'est donc aussi faire le choix d'une politique d'activités sociales fondée sur la mutualisation, l'égalité d'accès et le développement des droits pour toutes et tous. Derrière chaque voyage, chaque activité pour les enfants, chaque sortie culturelle ou sportive, il y a des moyens, des décisions et des élus pour les défendre.

DATE  
**1983-1984**

Mise en place du CCE (comité central) et de 327 CE (comités d'établissement)

DATE  
**1986**

Au 1er janvier, après plusieurs décennies de luttes, le CCE et les CE assurent pleinement la gestion des œuvres sociales. On compte alors 35 CER (comités d'établissement régionaux) et 1 CCE.

# LE CASI DE PARIS-NORD : DES ASC POUR TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

Les activités sociales n'ont pas vocation à proposer une offre uniforme. Elles doivent répondre à la diversité des parcours de vie des cheminotes et des cheminots. Parce que les attentes évoluent selon l'âge, la situation familiale ou les étapes de la vie, le CASI de Paris-Nord avec la CGT s'attachent à construire des activités permettant à tous de trouver ce qui leur correspond.

## De l'embauche à la retraite, en adaptant les propositions à chaque étape de la vie :

L'objectif est que chacun puisse, à un moment de sa vie, trouver dans les activités sociales un espace de découverte, de culture, de sport, de loisirs, de vacances et de partage. Il est fait le choix de favoriser les rencontres entre générations, de renforcer les liens entre les cheminots et de faire vivre concrètement les valeurs telles que l'égalité, la solidarité et l'émancipation qui fondent notre modèle social.

**Durant ce mandat, sous l'impulsion des élus CGT, cette ambition s'est traduite par le développement d'une offre toujours plus diversifiée et accessible, comprenant notamment :**

### POUR TOUTES LES CHEMINOTES ET TOUS LES CHEMINOTS :

- Bibliothèques et médiathèques ;
- Restaurants d'entreprise ;
- Soutien aux associations de cheminots qui participent à la vie sociale du territoire ;
- Grandes manifestations culturelles (concerts) et sportives (five, match...) ouvertes à toutes et tous ;
- Samedis de la culture ;
- Voyages et séjours (week-ends, semaine) en France comme à l'étranger ;
- Mercredis de l'été, permettant notamment aux familles qui ne peuvent pas partir en vacances de profiter de journées de loisirs à tarifs accessibles ;
- Activités sportives accessibles à tous les membres de la famille ;
- Journées à thème au parc Astérix.

### POUR LES ENFANTS :

- Cadeau de naissance ;
- Mini-séjours pour les enfants ;
- Centres de loisirs ;
- Ateliers créatifs et pédagogiques ;
- Aides à la scolarité ;
- Arbres de Noël ;
- Fête de l'Enfance.

### POUR LES RETRAITÉS :

- Séjours, sorties culturelles et activités spécifiques destinées aux retraités ;
- Rencontres conviviales favorisant le maintien du lien social.

### SPÉCIFIQUEMENT POUR LES JEUNES CHEMINOTS & LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS :

- Dispositifs spécifiques pour les nouveaux embauchés, les moins de 30 ans et les agents de moins de trois ans d'ancienneté (alternants inclus)

## Les nouveaux embauchés : Des droits dès le premier jour !

Parce que les activités sociales sont un droit dès l'embauche, la CGT avec le CASI de Paris-Nord ont fait le choix de permettre aux nouveaux embauchés d'en bénéficier immédiatement, sans attendre le versement de la subvention de l'entreprise, qui n'intervient qu'en fin d'année.

**Afin de faciliter leur accès aux activités sociales dès leur arrivée dans l'entreprise, les cheminotes et cheminots de moins de 30 ans et/ou comptant moins de trois ans d'ancienneté sont automatiquement positionnés sur la tranche tarifaire 1, la plus avantageuse, pour les activités.**



La diversité d'activités et d'actions proposées, réfléchies et instaurées par le CASI de Paris-Nord traduit un même objectif :

**Permettre à toutes et tous, à chaque étape de sa vie, d'accéder à des activités de qualité, dans un cadre fondé sur l'égalité, la solidarité, la proximité et l'émancipation par la culture et le sport.**



## Les "mercredis de l'été" qu'est-ce que c'est ?

Créés il y a une quinzaine d'années, les "mercredis de l'été" permettent aux cheminotes et aux cheminots qui ne partent pas en vacances de profiter, avec leurs enfants, de journées de loisirs et de découvertes à tarifs accessibles.

*En 2025, ils ont enregistré 4 818 fréquentations, confirmant leur succès et leur rôle dans l'accès aux loisirs pour toutes les familles.*



DATE  
**2013**

Création du CE Gares & Connexions. Celle-ci confirme la multiplication des CE par activité et annonce de profondes transformations à venir.

DATE  
**2014**

La loi libérale du 04 août 2014 éclate la SNCF en 3 EPIC : SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Derrière cette réforme du système ferroviaire se profile la remise en cause des droits des cheminots.

# DES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES ENRICHIES ET RENOUVELÉES

Durant ce mandat, le CASI Paris-Nord, sous l'impulsion de la CGT, a poursuivi le développement et le renouvellement de ses ASC.

Avec désormais plus d'une activité organisée chaque semaine, la programmation s'enrichit continuellement afin de proposer des activités accessibles, diversifiées et adaptées au plus grand nombre.

Le développement de la billetterie sportive permet aujourd'hui d'accéder à des rencontres de haut niveau avec par exemple :

- Des matchs de football avec le PSG ;
- De basket-ball avec Paris Basketball ;
- Des matchs de handball et de rugby également.

Mais les militants CGT et les salariés du CASI ont aussi enrichi l'offre avec de nombreux spectacles et événements culturels.



L'offre culturelle s'est considérablement étoffée :

- Création des "samedis de la Culture" à tarif unique de 15€ ;
- Propositions de séjours inédits en France et à l'étranger (un week-end de sensations à Port Aventura, la visite d'Helsinki, la découverte du marché de Noël d'Oslo...) ;
- Le renouvellement des sorties familiales au Futuroscope, les séjours Thalasso, les visites du ZooParc de Beauval, de Thoiry, de Lumigny mais encore les journées et/ou soirées au parc Astérix.



## DE NOUVELLES INITIATIVES SONT ÉGALEMENT VENUES ENRICHIR L'OFFRE D'ACTIVITÉS :

- ▶ Les "semaines du Cinéma" (un billet acheté = un billet offert) ;
- ▶ Des concerts réunissant des artistes reconnus, comme Kery James, et de jeunes talents ;
- ▶ De nombreuses propositions culturelles, sportives et de loisirs inédites...



# UNE POLITIQUE D'ACTIVITÉS TOURNÉE VERS LE PLUS GRAND NOMBRE

Durant ce mandat, les élus CGT ont fait le choix de développer une offre d'activités toujours plus diversifiée, plus accessible et plus proche des attentes exprimées par les cheminotes et les cheminots.



Notre objectif n'a jamais été de proposer quelques activités réservées à un public restreint, mais de construire une véritable politique d'activités sociales permettant au plus grand nombre d'y accéder tout au long de l'année.

**UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME.  
LE CASI EN QUELQUES CHIFFRES :**

## ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS DU CASI PARIS-NORD :

|      |        |
|------|--------|
| 2022 | 36 080 |
| 2023 | 40 665 |
| 2024 | 57 055 |
| 2025 | 60 592 |

Depuis 2022, la fréquentation des activités proposées par le CASI Paris Nord n'a cessé de progresser.

Elle est passée de 36 080 fréquentations en 2022 à 60 592 en 2025, soit une augmentation de près de 68 % en seulement quelques années.

Cette dynamique est le fruit d'un travail constant des militants CGT pour penser et repenser les activités sociales et culturelles afin que celles-ci répondent aux demandes du plus grand nombre de cheminotes et cheminots.

Pour exemple, la fréquentation des mercredis de l'été, proposés par le CASI PNO sur l'année 2025 c'est **4818 participants**.



DATE  
**2018**

Suite à l'ordonnance Macron de fusion des IRP, les comités sociaux et économiques (CSE) remplacent les CE, les DP et les CHSEI.

DATE  
**2019**

En 2019, force de proposition la CGT propose la rédaction d'un accord entre la direction et l'ensemble des organisations syndicales afin d'obtenir le maintien d'une gestion mutualisée. Celui-ci permet la création de 23 comités des activités sociales interentreprises.

# L'ARBRE DE NOËL : CHAQUE ANNÉE, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Chaque année, l'Arbre de Noël demeure l'un des temps forts des activités sociales. Cet événement festif de fin d'année est réfléchi pour que l'ensemble des enfants des cheminotes et cheminots puissent bénéficier d'un spectacle au plus proche de leur domicile ainsi que d'un cadeau adapté à leur âge.

**Tous les enfants des cheminotes et cheminots bénéficient donc :**

- D'un catalogue de jouets de qualité ;
- D'un large choix de jeux adaptés à tous les âges (pour les enfants jusqu'à 15 ans) ;
- De spectacles de Noël ;
- De séances de cirque.



Au-delà des cadeaux, cet événement constitue un moment de partage attendu par des milliers de familles chaque année.

Il participe pleinement à la vocation des activités sociales : permettre à chaque enfant, quelles que soient les ressources de sa famille, de vivre un moment de fête, de découverte et d'émerveillement.



## À RETENIR :

- ▶ Un catalogue de jeux / jouets / sorties adapté à l'âge de chaque enfant ;
- ▶ Jouets de qualité, instauration d'une gamme de jouets en bois ;
- ▶ Spectacles, animations, concerts, cirque sont prévus pour que chacun puisse bénéficier d'une sortie au plus proche de son domicile ;
- ▶ Ajout d'une tranche supplémentaire durant le mandat pour les enfants de 14 à 15 ans.

# LES MILITANTS CGT : LES ARTISANS DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES !



Le développement des activités sociales, comme leur qualité et leur bon déroulement, reposent avant tout sur l'engagement quotidien des militantes et militants CGT, aux côtés des salariés du CASI.

*Ensemble, tout au long du mandat, ils ont conçu, organisé et fait vivre les activités sociales et culturelles proposées aux cheminotes, aux cheminots et à leurs familles.*



Les militants CGT consacrent une part importante de leur temps à préparer les activités, accueillir les participants, assurer les accompagnements, encadrer les séjours, accompagner les enfants de cheminots lors des transferts vers les colonies de vacances, organiser les journées familiales, participer aux arbres de Noël, animer les manifestations culturelles et sportives, ou encore veiller au bon déroulement des voyages, des sorties et des événements tout au long de l'année.



Au-delà de l'organisation matérielle, les militantes et militants CGT contribuent à faire des activités sociales de véritables espaces de partage, d'éducation populaire, de découverte et d'émancipation.

**Leur engagement est indispensable pour que les activités sociales demeurent un bien commun au service de l'ensemble des cheminotes, des cheminots et de leurs familles.**



# LA FILIALISATION MENACE DIRECTEMENT LES ACTIVITÉS SOCIALES



L'ouverture à la concurrence et la création de filiales constituent une menace directe pour les activités sociales des cheminotes et des cheminots.

**Dès l'annonce du refus de certaines directions de filiales dédiées de financer les ASC à hauteur de 1,721 % de la masse salariale, la CGT s'est mobilisée pour défendre les droits des cheminots transférés.**

Le secteur fédéral CGT des cheminots de Paris-Nord et ses syndicats ont pris toute leur part dans cette bataille en menant une importante campagne d'information auprès des cheminots :

Diffusion massive des revendications CGT au sujet de l'ouverture à la concurrence, du transfert des salariés, de la dotation financière dédiée aux activités sociales et culturelles.

Mise en place d'une pétition locale, signée massivement afin d'exiger, a minima, le maintien du financement des activités sociales à hauteur de 1,721 % de la masse salariale.

Cette mobilisation s'est poursuivie tout au long du mandat.

La journée de mobilisation nationale du 10 juin dernier a constitué une nouvelle étape importante dans la défense des activités sociales, en réaffirmant l'exigence d'un financement pérenne et de droits identiques pour l'ensemble des cheminotes et des cheminots, quelle que soit leur entreprise au sein du groupe SNCF.



Ce rapport de force a porté ses fruits.

La direction a finalement été contrainte de maintenir la dotation de 1,721 % de la masse salariale pour les années 2026 et 2027 dans les filiales déjà créées.

Cette avancée démontre qu'aucun droit n'est jamais acquis définitivement et que seule la mobilisation collective permet de préserver les conquêtes sociales des cheminots.

**Pour autant, cette décision ne constitue qu'une étape.**

La CGT poursuivra son engagement pour obtenir un financement pérenne des activités sociales et garantir à l'ensemble des cheminotes et des cheminots, quel que soit leur employeur au sein du groupe SNCF, les mêmes droits, les mêmes activités sociales et la même égalité de traitement.



Il montre qu'avec des élus CGT engagés, des militants investis et des cheminotes et cheminots mobilisés, les activités sociales peuvent se développer, se renouveler et continuer à remplir leur vocation : permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, aux vacances, au sport, aux loisirs et à la découverte.



Mais cet objectif ne pourra se poursuivre que si les activités sociales demeurent un droit pour l'ensemble des cheminotes et des cheminots.

L'ouverture à la concurrence, la multiplication des filiales et l'éclatement de la SNCF remettent en cause cette conception en fragmentant progressivement les droits et le corps social cheminot et en fragilisant les moyens consacrés aux activités sociales.



Pour la CGT, défendre les activités sociales, c'est défendre un modèle fondé sur des droits identiques pour toutes et tous, quelle que soit l'entreprise dans laquelle travaille le cheminot.

C'est pourquoi nous revendiquons le maintien d'un accès aux activités sociales pour tous les actifs et retraités, une gestion démocratique par les représentants des salariés, ainsi que les financements nécessaires à leur développement, notamment par une dotation portée à 3 % de la masse salariale des actifs et 1 % de celle des retraités.

Parce que les activités sociales participent pleinement aux conditions de vie des cheminotes et des cheminots, leur avenir est indissociable de celui du service public ferroviaire.

Face à la fragmentation de l'entreprise, la CGT porte une autre ambition : un seul corps social cheminot au niveau de la branche ferroviaire, des droits communs garantis par le Nouveau Statut du Travail Cheminot (NSTC), des activités sociales renforcées et un service public ferroviaire au service de l'intérêt général.



**Les activités sociales sont une conquête. Elles ne se préservent pas, elles se défendent, se développent et se gagnent. C'est le sens du combat que la CGT continuera de mener avec les cheminotes et les cheminots.**

[illegible]

# LES SALARIÉES DU CASI, MAILLON ESSENTIEL DU QUOTIDIEN

## TROIS FEMMES, TROIS PARCOURS, UN MÊME ENGAGEMENT !

Entrevue avec les salariées du CASI de Paris-Nord, militantes CGT au syndicat CGT des Cheminots de Paris-Nord :

**Marjorie**, engagée depuis 35 ans, **Coralie** depuis 29 ans et **Charlène** depuis 14 ans au CASI SNCF Paris Nord, au service des Activités sociales.



“Pour nous, ce n’est pas simplement un travail. C’est un engagement au quotidien :

Proposer, organiser et faire vivre des activités culturelles, sportives et de loisirs, pour que toutes et tous puissent y accéder, quels que soient leurs moyens.”

“Faire vivre les Activités sociales, c’est défendre la solidarité, l’accès aux loisirs et l’égalité pour toutes et tous. Pour nous, c’est un véritable travail militant.”



“Alors, lorsque l’on partage ces valeurs et que l’on s’engage chaque jour pour les faire vivre, l’adhésion à la CGT s’est naturellement imposée comme une évidence.”



**Le secteur CGT des cheminots de Paris-Nord remercie les salariées du CASI, militantes à la CGT pour leur engagement au quotidien !**





# LE FIL ROUGE

**LE BILAN DES ACTIVITÉS SOCIALES  
PAR LA CGT,  
POUR TOUTES ET TOUS !**

**CONSTRUIRE L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC &  
DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES !**



[CGT.PARIS.NORD@CHEMINOTS.NET](mailto:CGT.PARIS.NORD@CHEMINOTS.NET)



185 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS  
3ÈME ÉTAGE